

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Studio - Moncton Inc.		Date d'inspection Le 09 janvier 2026
Nom de l'établissement Roche Papier Studio 2		Numéro de permis 2019203
Adresse 98 Bonaccord St Moncton NB E1C 5L1		Numéro de téléphone (506) 830-7246
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 18	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
38(1) Les enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires de services dans un établissement agréé y ont accès à des toilettes pourvues : a) s'agissant d'un établissement regroupant un maximum de neuf enfants, d'une toilette et d'un lavabo; b) s'agissant d'un établissement regroupant de dix à vingt-quatre enfants, de deux toilettes et de deux lavabos; c) s'agissant d'un établissement regroupant de vingt-cinq à quarante-neuf enfants, de trois toilettes et de trois lavabos; d) s'agissant d'un établissement regroupant de cinquante enfants ou plus, de quatre toilettes et de quatre lavabos.	38(1)	30 mai 2025	
Commentaires: Au moment de l'inspection de renouvellement, 1 toilette et 1 lavabo était disponible, approuvés et fonctionnels. Une demande de changement a été envoyé pour ajouter 1 toilette et 1 lavabo qui serait situé au 2e étage dans un ancien entrepôt. Une fois ses exigences prises en compte, veuillez communiquer avec le service des incendies de Moncton afin d'avoir leur approbation. Une fois leur approbation obtenue ainsi que celle de Santé publique, une inspection de changement devra être effectuée par notre équipe des permis.			
L'édifice détient deux permis distincts. Les toilettes et les lavabos associés à chaque permis ne peuvent pas être partagés ou comptabilisés ensemble.			
De plus, la toilette extérieure et le lavabos ne comptent pas dans le total de nombre de permis puisque cela doit être facilement accessible aux enfants à l'intérieur sans qu'ils aient à sortir dehors (sécurité, météo, supervision). La toilette extérieure et le lavabos doivent être approuvés par le Bureau du prévôt des incendies, Santé Publique et le service de garderie éducatif avant que ça soit utilisés.			
Un rappel que les changements apportés aux services offerts ou à l'utilisation du lieu d'exploitation comme des rénovations ou des changements physiques ou structurels doivent être approuvés par le Bureau du prévôt des incendies, Santé Publique ainsi que le service de garderie éducatifs avant d'effectuer des travaux/rénovations.			

Commentaires généraux
Au moment de l'inspection de renouvellement, le ratio enfant-personne éducatrice est conforme.
La mentore en assurance de la qualité a observé les jeux libres à l'intérieur, les jeux libres à l'extérieur (certains

## Commentaires généraux

enfants glissent avec une luge sur une petit bute de neige).

Cette visite constitue la 5e inspection reliée au renouvellement (1 inspection de renouvellement + 4e suivi de renouvellement). Ce permis est expiré depuis le 31 mars 2025.

La mentore demande à l'exploitant de soumettre une demande de changement mentionnant la nouvelle personne administratrice aussitôt que possible puisque cette dernière n'est plus sur les lieux.

Au sujet de la demande de changement pour l'ajout de la salle à manger (cafétéria) situé à l'ancienne galerie au 2e étage, le ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance, Service de garderie éducatifs, Région 1 est en attente de recevoir la Notification de Révision du plan d'incendie. Cette espace ne peut pas être utilisée avant l'approbation du prévôt des incendies à Fredericton, du prévôt des incendies local, de Santé publique et du MEDPE.

original signé par  
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 13 janvier 2026

Date

original signé par  
Brigitte LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 janvier 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*